

Patrick Larradet, quelle est la particularité de l'électricité par rapport aux autres énergies ?

Comme toute source d'énergie, l'électricité constitue un enjeu géopolitique : alors que deux milliards d'habitants sur cette planète n'y ont pas encore accès, l'autre partie de l'humanité ne supporte pas la moindre coupure. L'électricité a de plus des spécificités techniques qui ont des conséquences concrètes sur l'organisation économique du secteur. Premièrement, c'est un produit qui ne se stocke pas à grande échelle et qui ne peut se stocker chez le consommateur. L'utilisateur de l'électricité est donc par définition captif pour les usages hors chauffage, captivité renforcée par une demande toujours fluctuante et croissante. Deuxièmement, l'électricité a besoin d'infrastructures lourdes pour être produite et acheminée. Ces investissements ne peuvent être amortis qu'à long terme. Troisièmement, elle n'est pas un produit matériel que l'on peut transporter facilement, mais une onde véhiculée par un réseau. S'il n'y a pas de producteur à proximité du client, la qualité de la distribution en pâtit. Dans un univers concurrentiel, la gestion du système électrique devient donc stratégique.

Quel bilan fais-tu de la libéralisation du marché énergétique en Europe ?

C'est un échec total par rapport aux attentes créées. Les initiateurs de l'ouverture des marchés énergétiques ont toujours pris prétexte de la garantie d'une baisse des prix pour justifier cette politique libérale. Or force est de constater que les prix sur le marché « libre » ont plus que doublé depuis le début de l'« ouverture » de ces marchés. De plus, la facture de l'adaptation du secteur à cette nouvelle donne est lourde en emplois détruits (300 000 en Europe) et ne cesse de s'alourdir, du fait d'une recherche de compétitivité à tout prix. Les industriels, qui ont pourtant poussé à cette libéralisation, sont les premières victimes d'une hausse vertigineuse des factures. C'est pourquoi la perspective d'une ouverture des marchés pour les ménages en 2007 est socialement inacceptable. Au Royaume-Uni, en 2003, un million de ménages ne parvenaient pas à régler leurs factures. En 2005, ils étaient deux millions !

Comment expliquer cette évolution ?

Les libéraux expliquent la hausse des prix par une libéralisation insuffisante et par le coût des matières premières. Mais c'est la libéralisation elle-même qui conduit aux hausses de prix : le coût du pétrole et du gaz a, certes, fortement augmenté, mais ces deux énergies ne représentent plus que 15 % du prix électrique européen. En France, le nucléaire et l'hydraulique représentent plus de 90 % de la production d'électricité, mais ce sont les prix du pétrole et du gaz qui dictent celui de l'électricité. Voilà qui explique pour partie les super-profits réalisés par les énergéticiens français et européens. Du fait de l'application des règles de base d'un marché libéralisé au secteur électrique, le prix ne reflète plus les coûts de production. Seule la confrontation inélastique entre l'offre et la demande forme désormais les prix. C'est redoutablement mathématique. La libéralisation totale peut conduire à une crise énergétique, comme celle qu'a connue la Californie au début de 2001.

Que faudrait-il faire concrètement pour redonner aux citoyens européens la maîtrise de leur approvisionnement en électricité ?

En tout premier lieu, nous devons exiger un moratoire sur l'ouverture des marchés aux particuliers (fixée au 1er juillet 2007), ne serait-ce que pour obtenir un bilan transparent de l'ouverture existante. Aujourd'hui, la Commission européenne ment par omission sur l'évolution des prix de l'électricité, en ne produisant que certains bilans. Si l'opinion publique disposait des vraies données, le pragmatisme devrait conduire à un arrêt de cette politique inepte. Ensuite, compte tenu des caractéristiques de l'électricité, le secteur doit être fortement encadré. Nous devons substituer à une prétendue régulation libérale, qui correspond en réalité à une absence de régulation sans aucun contrôle des usagers, une régulation démocratique sanctionnable par les citoyens. Enfin, la question de la propriété des entreprises du secteur doit être clairement posée. Je rappelle que le maintien d'entreprises à 100 % publiques est conforme aux traités européens. Pour mener une action efficace, les États doivent se réapproprier le rôle d'acteurs économiques que les citoyens leur confèrent !

Quels sont les nouveaux défis que nous devons relever dans les années à venir ?

Face à une crise énergétique inévitable, la sécurité d'approvisionnement est le principal défi à relever. Si on laisse faire le marché, le scénario californien se produira en Europe. C'est donc aux politiques de reprendre en main le secteur en mettant en œuvre une vraie politique énergétique. Cette politique, qui ne peut être qu'européenne, devra répondre à une exigence économique, sociale et environnementale. Il ne faut pas avoir peur de dire que l'électricité est un outil de développement et de solidarité, en défendant les transferts économiques entre les entreprises et les usagers que permettent des tarifs régulés. Cela n'a rien de révolutionnaire : vingt états membres le font encore pour les ménages, un sur deux pour les industriels. Le défi est enfin technologique. La recherche a besoin de moyens importants pour développer de nouvelles filières. Après la disparition du charbon, du fioul, puis du gaz, nos économies ne pourront se contenter de la technologie nucléaire traditionnelle. Le solaire, la biomasse, l'éolien et l'hydraulique ne pourront répondre à eux seuls aux besoins d'une société énergétivore. Toutes les entreprises du secteur énergétique, qu'elles soient publiques ou privées, devront travailler au développement de nouveaux moyens de production, plus respectueux des générations futures. N'est-ce pas là un enjeu passionnant pour la puissance publique ?